

Séance du 7 mai 2012

L'an deux mil douze, le sept mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absent : Patrick ROBINEAU.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Acquisition de matériel :

Après avoir examiné les devis reçus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise « Christophe PARTY » à Gizeux pour une tondeuse professionnelle de marque Sentar Sport (matériel de démonstration) pour un montant de 7 919.91 € TTC (sept mil neuf cent dix neuf € et quatre vingt onze centimes).

Travaux de voirie - groupement de commandes 2012 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dresse la liste des travaux de voirie à inclure dans le groupement de commandes 2012 organisé par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, à savoir :

- allée des Prâteaux : du jeu de boules au local technique : la ligne droite en bicouche - les extrémités en enrobé y compris le parking à proximité des containers de tri sélectif.

- allée des Prâteaux : de la petite chapelle au local technique : en bicouche sauf le carrefour de la petite chapelle avec la rue de la Croix Rouge : en enrobé.

- pose de 2 plateaux ralentisseurs de 6 m aux entrées de bourg : route de Parçay et route de Bourgueil.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

Troupe théâtrale « Théâtre en Pièces » - participation aux frais :

Le Conseil Municipal entend la demande de participation de la troupe théâtrale « Théâtre en Pièces » de Chartres qui se produira à Gizeux les 13 et 14 août.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer à la prise en charge des frais d'hébergement à hauteur de 350 € maxi correspondant aux frais des repas pour la troupe (20 personnes)

Cette somme sera versée sur présentation des factures correspondant aux repas consommés, à M. Nicolas Taugourdeau, traiteur à Gizeux, chargé de la préparation desdits repas.

Questions diverses :

- le Conseil Municipal établit le tableau des permanences pour les élections législatives des 10 et 17 juin.

- le Conseil Municipal prévoit une prochaine réunion de Conseil le 5 juin.